



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Conseil d'administration du 4 juillet 2023

Délibération n° 383 - Plan de sobriété énergétique

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Le Conseil d'administration du CROUS de Reims vote pour l'adoption du plan de sobriété énergétique de l'établissement.

Pour : UNANIMITÉ

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Reims, le 04 juillet 2023

La Présidente du Conseil d'administration

Véronique PERDEREAU